

splendides. Les cloisons de distribution sont très-minces; l'ornementation intérieure consiste en un enduit peint à la cire, dont les couleurs dominantes sont le rouge, le jaune et le vert; on rencontre quelquefois des ornements en stuc figurant des oves, des feuilles de laurier ou de simples baguettes. On retrouve souvent en place des pierres carrés sur lesquelles pivotaient les portes du vestibule. Quant aux tuiles plates à rebords que les Romains combinaient, dans leurs toitures, avec nos tuiles creuses, les débris en sont considérables.

Je signalerai encore un fait que je livre à l'appréciation de ceux qui font construire dans les lieux humides, et qui devrait servir d'enseignement pour les pays bas et fiévreux, c'est que les anciens habitants de Feurs faisaient circuler, sous les murs de leurs habitations, des conduits ou égoûts qui les débarrassaient du suintement des eaux, on en a trouvé un exemple remarquable dans la construction figurée sur le plan, entre le chemin de fer et la route de Lyon.

Je ne terminerai pas ces notes sur les habitations sans dire un mot des sépultures. L'usage de brûler les corps devint presque universel sous les empereurs (1). Après avoir brûlé le cadavre, on en renfermait les cendres dans une urne dont la matière, plus ou moins précieuse, indiquait le rang du défunt; puis cette urne était déposée dans le lieu de la sépulture qui était privé ou public. Les lieux de sépulture; soit privés soit publics, étaient dans des champs ou dans des jardins situés près des grandes routes. A Rome, on inhumait les pauvres en

(1) Tacite, *ann.* XVI, 9.